



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Reserve

Question écrite n° 9699

Texte de la question

M Louis de Broissia appelle l'attention de M le ministre de la défense sur la situation des sous-officiers de reserve. Ceux-ci sont en train de devenir, semble-t-il, les parents pauvres de la reserve. Ce fait se traduit concretement par des difficultes a recruter des jeunes sous-officiers qui trouvent peu de motivations a adherer a un mouvement peu dynamique. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaitre sa position sur ce probleme et les mesures qu'il entend prendre pour y remedier.

Texte de la réponse

Reponse. - Les armees pratiquent une politique de gestion des sous-officiers de reserve fondee sur les qualifications adaptees aux besoins et sur la ressource la plus jeune tout en respectant les contraintes liees a la localisation des unites. Bien que la ressource soit abondante, puisque seulement 47 000 sous-officiers ayant quitte le service actif sont affectes en mobilisation, soit 22 p 100, la motivation des cadres de reserve reste une preoccupation du commandement. Differentes mesures ont ete prises pour renforcer cette motivation : valorisation de l'instruction dispensee avec, en particulier, la mise en place d'armements ou d'equipements modernes dans certaines formations ; recherche de l'accroissement de la capacite operationnelle des unites grace a l'affectation de personnels jeunes et recemment instruits appartenant aux dernieres fractions du contingent. En outre, un effort particulier d'information est dispense lors du service actif ; il vise a mieux faire connaitre le role des reserves, les conditions de rappel ainsi que les activites possibles des formations mobilisees.

Données clés

Auteur : [M. de Broissia Louis](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9699

Rubrique : Armee

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 1989, page 832